

LES DOSSIERS

du conseil de développement du GRANDLYON

| NOVEMBRE 2008 | N°2



ÊTRE MIEUX À L'ÉCOUTE DE PERSONNES EN DIFFICULTÉ ABSENTES DU DÉBAT PUBLIC

RETOUR SUR LE FORUM DU 19 JUIN 2008

Consciente de l'insuffisante représentativité des instances participatives et à la suite de ses travaux sur la crise du logement, la *Commission Cohésion sociale et solidarité du Conseil de développement* a entrepris dès novembre 2007 un travail sur la question de la prise en compte de la parole des personnes exclues ou absentes du débat public. Durant des mois, elle a auditionné des témoins, est allée sur le terrain, à la rencontre d'associations et des personnes qu'elles accompagnent (Forum réfugiés, Notre Dame des sans abri, Train de nuit, Habitat et Humanisme...). Autant de rencontres qui, de l'aveu du Président du Conseil de Développement Jean Frébault, « nous ont remués ». C'est pour dépasser ce premier choc, salutaire, et pour que « la question des solidarités soit rendue plus visible » qu'est née l'idée d'une rencontre réunissant des associations et des collectifs de citoyens, des personnes en difficulté et des élus. Cette rencontre a eu lieu le 19 juin 2008 dans les locaux du Grand Lyon et a été organisée par Frédérique Bruyas et Emilie Serre avec l'appui de Gérard Claisse, Vice Président du Grand Lyon, et de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE).

DE L'IDÉE À LA RÉALISATION

Afin de préparer au mieux la rencontre du 19 juin et de créer un véritable espace d'échange et d'écoute entre tous les acteurs, la mobilisation des participants a été progressive et adaptée à chacun.

Dans un premier temps, un travail préalable a été mené pour repérer des collectifs citoyens dans l'agglomération et les aider à préparer leurs interventions et exposés prévus le jour de la rencontre.

En parallèle, un questionnaire a été envoyé à chacune des associations. À partir de l'ensemble des réponses reçues, les

associations ont construit un message collectif qu'elles ont présenté le 19 juin.

Enfin, une réunion préparatoire et des échanges individuels ont été organisés avec les élus de l'agglomération lyonnaise, pour leur présenter notre démarche et les objectifs de la rencontre du 19 juin.

LES GRANDS ENJEUX EXPRIMÉS

■ ENTENDRE LA PAROLE :

Pendant le travail préparatoire à la rencontre, les membres du conseil ont été fortement interpellés par les membres



d'un collectif : « nous ne sommes pas des « sans voix », vous êtes des « sans oreilles ».



PLUS DE CENT PARTICIPANTS MOBILISÉS POUR LA RENCONTRE DU 19 JUIN :

- représentants d'associations et de collectifs,
- élus,
- membres des services des collectivités (Grand Lyon, Conseil général...),
- CAF, organismes HLM...
- membres du conseil de développement

■ FAIRE VALOIR SES DROITS :

Cette notion de « droits » est certes indissociable de celle de devoirs mais elle constitue un élément indispensable pour participer pleinement au « vivre ensemble ». La complexité des procédures, mais aussi le manque d'information, les insuffisances de l'accueil sont autant de difficultés pour l'accès de chacun aux droits et une réelle égalité de traitement permettant à chacun de se sentir reconnu dans la cité.



■ **PARTICIPER :**

C'est l'ambition largement partagée et celle ci ne porte pas seulement sur les questions du quotidien mais globalement sur l'ensemble de la vie de la cité : d'où en particulier, l'importance de pouvoir parler avec les élus. La question est plutôt celle du comment et en cela, il est nécessaire de donner du temps, de permettre à la parole de se constituer ; la création de collectifs, le soutien d'associations soucieuses de faire émerger la parole sont ici indispensables. Il y a un travail de médiation à accomplir pour que « les outils de la démocratie participative ne deviennent pas des outils d'exclusion » (L. Lévêque)

■ **LA PAROLE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ, QU'EN FAISONS-NOUS ?**

Se saisir de la parole entendue, des questions soulevées et les traduire en actions concrètes, c'est une exigence clairement identifiée. Mais elle ne saurait être suffisante. Le souhait d'une implication plus globale par rapport à la vie de la cité (vie économique, vie culturelle...) est sous-jacente aux demandes d'action immédiate. Et dans tous les cas, une réponse est nécessaire qu'elle soit ou non positive.

DES PROPOSITIONS....

Toutes celles formulées au cours des débats ne sauraient être retranscrites ici... Elles constituent pour de futures avancées. Nous avons repris ici les principales propositions :

- + Admettre que l'accompagnement des personnes doit se faire sur le long terme et prendre en compte la spécificité de chaque public ;
- + Mettre en cohérence les divers dispositifs institutionnels et l'action sociale en général ;

+ Améliorer la qualité de l'accueil des personnes en difficulté : relations interpersonnelles, information de vive voix, sans passer par des répondants...

+ Développer les guichets uniques d'accueil (sur le modèle des PIMMS)

- Mettre en place des « cercles de qualité » associant bénéficiaires/usagers des services publics et techniciens pour profiter de leur expertise et repérer les failles des dispositifs

+ Favoriser les démarches collectives pour mieux écouter et reconnaître l'expertise des personnes

+ Reconnaître le rôle des associations comme partenaires à part entière, à charge pour elles d'être vigilantes quant à leur représentativité et de favoriser la prise de parole de leurs publics.

- Les élus doivent savoir prendre le temps d'entendre et d'écouter...

ET APRÈS LE 19 JUIN... ?

Faire vivre la dynamique initiée au cours de cette rencontre, tel est désormais l'enjeu...

En effet, la qualité de l'écoute entre toutes les personnes présentes, la reconnaissance de l'apport de chacun au débat, la volonté d'échanges telle qu'elles se sont manifestées témoignent de l'importance de faire de cette rencontre l'amorce d'un dialogue durable entre tous les acteurs de la cité (élus, services des collectivités et de l'état, organismes publics, associations, entreprises...).

Pour explorer les suites possibles du forum au niveau du Grand Lyon et ses partenaires, les associations et collectifs qui avaient contribué à le préparer, les services du Grand Lyon et les élus qui ont participé, se sont retrouvés pour une réunion de débriefing avec les animateurs du conseil de développement.



Objectif : dégager des pistes de travail pour que la participation des plus démunis se concrétise.

Pour sa part, le Conseil de développement

souhaite poursuivre son rôle de « facilitateur » de cette démarche : cela entre dans sa vocation de « passeur » entre la société civile, dans sa diversité, et les élus. Aussi, le Conseil de développement s'engage sur plusieurs points :

- + Faire participer des représentants des collectifs à son travail, en particulier dans les commissions,
- + Élargir le champ des collectifs et associations mobilisés (notamment dans d'autres domaines que le logement.)
- + Porter largement les messages de la rencontre auprès des élus (en particulier ceux qui sont moins sensibilisés à ces populations et à des démarches participatives) et des services.

Dossier réalisé par Maurice Bardel, à partir de la synthèse de la rencontre rédigée par Développements et humanisme

POUR EN SAVOIR PLUS :

la synthèse de la rencontre du 19 juin est téléchargeable sur le site du Conseil de développement



LES DOSSIERS | NOVEMBRE 2008 | N°2
20, rue du Lac, BP 3103 69399 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 78 63 41 82 - **Fax :** 04 78 63 48 80
Mail : conseildedeveloppement@grandlyon.org

